

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

COLLIFLEX PRO (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société VPI SAS
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons FR - 38080 L'ISLE-D'ABEAU
Usine FR - 26780 MALATAVERNE

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



33 MC 512

Décision de reconduction n° 3160-33 MC 512 du 10 février 2022
Cette décision se substitue à la décision n° 2938-33 MC 512 du 09 janvier 2020

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
COLLIFLEX PRO (gris et blanc)











DOMAINE D'EMPLOI

- Murs et sols intérieurs et extérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- PRE Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : de 27 à 29 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6,8 l à 7,2 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 10 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Chape asphalte non sablée	
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
Ancienne peinture de sol	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société  application sans primaire  voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 :
 - soit bande de renfort TOILE IMPER marouflée dans CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
 - soit soit mettre en place la bande de renfort auto adhésive BUTYLIMPER, collée sur le primaire préconisé, puis appliquer une couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : Joint souple Universel de la Société VPI,
 - en local E2 : Joint Souple Universel de la Société VPI.